



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À S. E. M. SEONG YOUM,
NOUVEL AMBASSADEUR DE CORÉE PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Vendredi 4 juillet 2003

Monsieur l'Ambassadeur!

1. Je suis heureux d'accepter les Lettres par lesquelles Monsieur le Président Roh Moo-hyun vous accrédite en tant qu'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Corée près le Siège apostolique. Je vous souhaite une cordiale bienvenue et je vous remercie pour les aimables paroles que vous venez de m'adresser. Je vous demande, en outre, de vous faire l'interprète auprès du Premier Magistrat de la Nation que vous représentez ici, ainsi que des Autorités du gouvernement, de mes sentiments d'estime et de profonde considération pour leur action en faveur de la sécurité et du bien-être de tous les habitants de Corée, ainsi que pour toutes les initiatives de dialogue en cours avec les habitants de l'autre moitié de la Péninsule coréenne. La rencontre d'aujourd'hui coïncide avec le quarantième anniversaire de l'ouverture d'une légation de la République de Corée près le Saint-Siège. En vérité, toutefois, les liens étroits entre l'Eglise catholique et le peuple coréen remontent bien avant dans le temps, et témoignent de la fécondité de la présence du Christ et de la profonde influence de son message. En effet, en dépit des vicissitudes, l'Evangile a pu croître et fleurir en Terre coréenne, en contribuant à une plus grande ouverture d'esprit entre ses habitants eux-mêmes et engendrant avec d'autres pays un échange fécond et réciproque de valeurs de civilisation. Le grand nombre de Coréens élevés aux honneurs des autels montre que la sainteté s'est profondément enracinée dans le peuple, et cela illumine l'Eglise universelle.

2. La Providence m'a permis de visiter par deux fois le pays que Vous représentez. J'ai pu me rendre compte des progrès et des conquêtes de liberté et de bien-être d'une société jeune et dynamique. J'ai toutefois également ressenti l'amertume de nombreuses personnes en constatant que la péninsule, habitée par un seul peuple, est obligée de vivre une pénible division. La persistance de sentiments d'hostilité et d'opposition entre les deux Nations constitue certainement un motif de préoccupation, mais une raison d'espérer est de savoir qu'il existe une volonté concrète d'apaiser les tensions à travers le dialogue et les rencontres, afin d'atténuer les divergences et de trouver un terrain pour une entente bénéfique. Tout signe encourageant dans cette direction doit être soutenu avec patience et courage, persévérance et clairvoyance. Ce n'est qu'à travers le dialogue respectueux, en effet, que des objectifs positifs et durables peuvent être atteints. Les accords signés jusqu'à présent témoignent qu'une volonté sincère de résolution pacifique des différends conduit à des résultats concrets dans le respect réciproque et dans la loyauté des comportements, au bénéfice non seulement de la réconciliation entre les deux Etats, mais également de la stabilité de la

situation régionale dans laquelle se trouve la péninsule coréenne. Ce parcours politique trouvera probablement une force et une crédibilité plus grandes, si la région la plus développée de la péninsule sait répondre dans la mesure de ses possibilités, aux nécessités urgentes de l'autre région. Le Saint-Siège considère favorablement tout effort de dialogue et de co-opération, ainsi que l'attention constante à l'égard des couches les plus faibles de la population. Le souvenir des souffrances passées ne doit pas amoindrir la confiance dans un avenir meilleur. Il est nécessaire, au contraire, d'édifier le présent et l'avenir de la Corée sur les bases solides du respect de la personne et dans la recherche constante de la justice et de la paix. A cette fin, dans la conjoncture présente, il faut poursuivre inlassablement les efforts visant à l'élimination progressive, équilibrée et contrôlable, des armes de destruction de masse et, en particulier, des armes nucléaires. "Cela suppose - écrivait il y a quarante ans mon vénéré prédécesseur Jean XXIII dans l'Encyclique *Pacem in terris* - qu'à l'axiome qui veut que la paix résulte de l'équilibre des armements, on substitue le principe que la vraie paix ne peut s'édifier que dans la confiance mutuelle [...] car il est à la fois réclamé par la raison, souverainement désirable, et de la plus grande utilité" (n. 113).³ La communauté catholique en Corée constitue une réalité prometteuse, et je sais qu'elle jouit d'estime et de respect. Elle accomplit sa mission en s'inspirant de l'Evangile et traduit de façon concrète son témoignage religieux à travers ses institutions dans le domaine de l'éducation, de l'assistance et de la charité, appréciées de nombreuses personnes. Fidèle au commandement du Christ, l'Eglise catholique annonce l'Evangile de la Vie. Elle ne cache pas sa préoccupation pour le triste phénomène de l'avortement, qui constitue une terrible plaie sociale. L'avortement s'accompagne également d'une pratique courante du contrôle artificiel des naissances et de la diffusion d'une mentalité inspirée par le seul pragmatisme, qui justifie et encourage les manipulations génétiques, même les plus dénuées de scrupules, ainsi que, toujours et encore, la peine de mort. Face à ces graves menaces à la vie, l'Eglise sent qu'il est de son devoir de rappeler les valeurs en lesquelles elle croit, des valeurs qui constituent le patrimoine de l'humanité car inscrites par Dieu à travers le droit naturel dans le cœur de chaque homme. Un programme qui a pour objectif prioritaire la défense de la vie et de la famille, apportera sans aucun doute un bénéfice à la solidité et à la stabilité de la société coréenne. A cet égard, je voudrais rappeler ce que j'écrivais dans la Lettre Encyclique *Evangelium vitae*: "*Lorsque, à cause d'un tragique obscurcissement de la conscience collective, le scepticisme en viendrait à mettre en doute jusqu'aux principes fondamentaux de la loi morale, c'est le système démocratique qui serait ébranlé dans ses fondements, réduit à un simple mécanisme de régulation empirique d'intérêts divers et opposés*" (n. 70).⁴ Monsieur l'Ambassadeur, je souhaite de tout cœur que les bons rapports existant entre le Saint-Siège et le pays que vous représentez s'intensifient toujours davantage grâce à un dialogue bénéfique. Quant à vous, je vous prie de transmettre à Monsieur le Président de la Corée, aux Autorités du gouvernement et au cher peuple que vous représentez, mon salut cordial et mon souhait fervent de prospérité et de progrès, dans la justice et dans la paix. Dans l'accomplissement de la haute fonction qui vous est confiée, vous pourrez compter sur ma constante bienveillance et sur le soutien compétent de mes collaborateurs. Je vous assure de ma prière et j'invoque sur vous et sur ceux dont vous êtes l'interprète, une abondance de bénédictions

célestes.

* *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n.29 p.4. © Copyright 2003 - Libreria Editrice Vaticana